

Code Natura 2000 : A 139

Pluvier guignard

Carte d'identité

Nom scientifique : *Charadrius morinellus*

Classification : oiseau, limicole

Taille : 20-22 cm

Poids : 90 à 145 g

Présence en Wallonie : migrateur annuel rare, ne niche pas

Nid : au sol dans la toundra et/ou à haute altitude

Nombre d'œufs : 3

Nombre de nidification : 1 par an

Hivernage : steppes d'Espagne, Afrique

Alimentation : insectes et divers invertébrés

Protection : maintien de grandes superficies en milieu ouvert, favoriser la culture de pois...



© A. Audevard

Identifier

C'est souvent au milieu des champs récoltés que l'on observe les pluviers guignards. La meilleure période d'observation se situe autour du 25 août et se prolonge jusqu'à la mi-septembre. En mai, des individus sont aussi observés dans les semis de maïs et d'autres cultures sarclées.

Le guignard a un plumage mimétique dans les zones sans végétation : le dos est brun-gris, le ventre est orangé avec un collier blanc. Des sourcils blancs bien marqués passent au-dessus des yeux et se rejoignent dans la nuque. Les jeunes et les adultes en plumage hivernal sont moins colorés et ont le dos plus écailleux. La femelle arbore un plumage plus coloré et aux dessins plus nets que le mâle.

Observer

Le pluvier guignard niche dans des zones presque sans végétation. Ce sont en général des plages de galets recouverts de lichens. On trouve ce type d'habitat dans la toundra du nord de l'Europe ainsi qu'en altitude. Quelques couples nichent encore dans les Pyrénées et les Alpes. En Wallonie, on ne l'observe qu'en migration.

Il fréquente essentiellement les champs de pois récoltés en été et les champs juste déchaumés après la moisson. Des groupes de plus de dix individus sont rares mais possibles. Il passe souvent inaperçu si on ne le recherche pas activement. Il se nourrit de petits invertébrés capturés dans les champs et de restes de végétaux.

Protéger

En montagne, le guignard est menacé par l'implantation et le développement des stations de sport d'hiver qui altèrent son habitat. En Wallonie, il n'y a pas vraiment de menace pour l'espèce. Les bonnes pratiques agricoles ne pourront être que bénéfiques à l'espèce (diminution de l'utilisation de pesticides, mise en place de mesures agri-environnementales...).

ÉDITÉ PAR LA DGRNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora



REGION WALLONNE